

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/10/2012

Réception par le Prefet : 22/10/2012

Publication : 25/10/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-10-2-4

Séance du jeudi 18 octobre 2012

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

ASSOCIATION "PRIX BARTHOLDI"

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-2-2 du 7 décembre 2011 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'allouer à l'Association « Prix Bartholdi » une subvention de fonctionnement maximale de 6 638 € pour l'organisation du « Prix Bartholdi 2012 »,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche, chapitre 65, fonction 23, nature 6574 du budget départemental,

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Budget 2011 - 2012

Charges		Produits	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
60 Achats		Cotisations des membres	200,00 €
Fournitures administratives			
Invitations et diplômes	1 000,00 €	Subventions	
Fournitures de bureau, photocopies	900,00 €	Conseil Général Haut-Rhin	8 130,00 €
Achats de prestations de services	400,00 €	Conseil Régional d'Alsace	
Matériel, équipements de bureau	200,00 €	Sponsors	45 550,00 €
61 Services extérieurs			
Loyer et charges locatives bureaux	3 700,00 €	Produits financiers	100,00 €
Entretien et réparations	100,00 €		
Primes d'assurance	300,00 €	Prélèvements sur fonds propres	14 620,00 €
62 Autres services extérieurs			
Frais postaux et télécommunication			
Frais de télécommunication	800,00 €		
Hébergement site Internet	200,00 €		
Affranchissement	1 000,00 €		
Missions et frais de réception	2 300,00 €		
Frais de déplacements	1 700,00 €		
64 Charges de personnel			
Rémunérations et charges sociales	38 500,00 €		
65 Récompenses aux lauréats			
Dotations lauréats étudiants	14 000,00 €		
Dotation Prix équipe pédagogique	3 500,00 €		
Total des charges d'exploitation	68 600,00 €	Total des produits d'exploitation	68 600,00 €
Emploi des contributions		Contributions volontaires en nature	
Prestations	1 100,00 €	Prestations en nature	1 100,00 €
Souvenir pour lauréat d'honneur	800,00 €	Prise en charge cocktail	4 000,00 €
Vins, créments pour réception	300,00 €		
Cocktail cérémonie	4 000,00 €		
Total emploi des contributions	5 100,00 €	Total des contributions volontaires	5 100,00 €
Total général des charges	73 700,00 €	Total général des produits	73 700,00 €